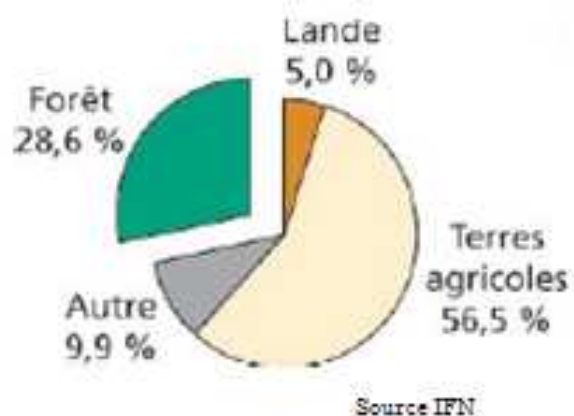




# LA RESSOURCE FORESTIERE

Olivier Rivière  
Bois 2R Bretagne

# 1- LA SURFACE



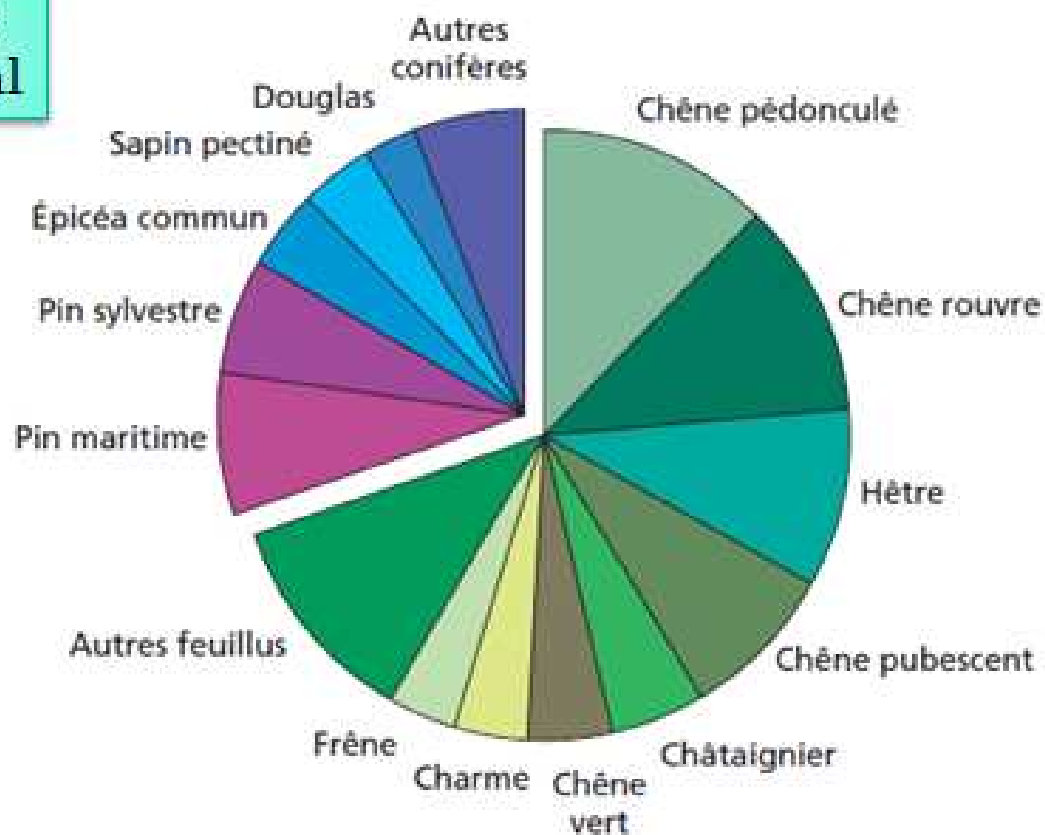


- 15,7 millions ha, soit 28,6% du territoire métropolitain
- La moitié de la surface agricole totale
- 3<sup>ème</sup> pays européen pour la surface forestière après la Suède et la Finlande
- Doublement de la surface depuis 1827
- Augmentation des surfaces boisées de 1,7 millions d'hectares en 20 ans

## 2 - ESSENCES PRINCIPALES



**Résineux :**  
37% du total



**Feuillus :**  
63% du total

### 3 - STRUCTURE DE LA FORÊT FRANÇAISE



3/4 propriétés privées

10% forêts domaniales

16% collectivités locales



### 3.1 - Forêts domaniales

- ➔ Grands massifs feuillus (centre de la France) et forêts de protection (littoral, montagnes....)
- ➔ 1,70 millions d'hectares, soit 10,8% de la surface et 13,3% volume sur pied  
Surface moyenne : 1 190 ha - 1154 forêts
- ➔ La plus grande : forêt domaniale d'Orléans (34 600 ha)
- ➔ Type de peuplement : majoritairement futaies de hautes tiges
- ➔ Forêts productives : 6,78 millions m<sup>3</sup>/an de 1995 à 2004
- ➔ 81,5% des forêts domaniales sont exploitables grâce à un réseau routier dense (1,8 km de routes pour 100 ha de forêts)
- ➔ Gérées exclusivement par l'ONF

### 3.2 - Forêts des collectivités locales

- ➔ 11 000 communes (1/3) sont propriétaires de forêts (principalement dans l'Est de la France)
- ➔ 2,35 millions d'hectares soit 16,2% de la surface et 19,4% du volume sur pied
- ➔ Il existe une Fédération nationale des communes forestières (Fncofor)



### 3.3 - Forêts privées

- ➔ 3,5 millions de propriétaires dont les forêts militaires
- ➔ 11,57 millions d'hectares soit 73,7% de la surface et 67,3% du volume sur pied
- ➔ Surface moyenne/propriétaire : 2,6 ha (2,6 millions < 1ha)
- ➔ Peuplement : taillis sur futaie et plantations résineuses
- ➔ Les CRPF (Ets publics) ont été créés en 1963 dans le but d'aider les propriétaires à gérer leurs forêts. Dans ce sens, des actions ont été menées, notamment l'élaboration de documents de gestion :

**PSG = Plan Simple de Gestion**

- Pour les propriétés > 10 ha
- Document obligatoire qui expose les actions menées par le propriétaire (sylviculture, entretien, coupes....)

**CBPS = Code de Bonnes pratiques sylvicoles**

- Pour les propriétés < 10 ha
- Impose une sylviculture adaptée à chaque type de peuplement et expose des méthodes de gestion durable.

## 4 - ECO-CERTIFICATION PEFC



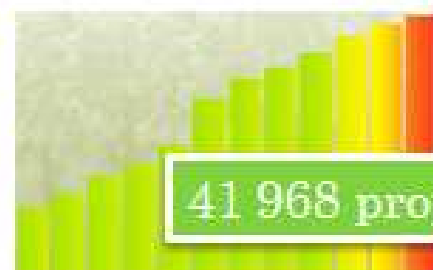
Programme international de certification forestière créé en 1999 et destiné à promouvoir la gestion durable des forêts

Mise en place d'une chaîne de contrôle afin de garantir le suivi des matières certifiées, de la forêt jusqu'à la commercialisation

Engagement des propriétaires et des exploitants forestiers par la signature d'un cahier des charges

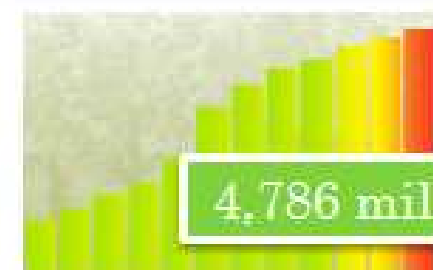


## PEFC en chiffres (août 2010)



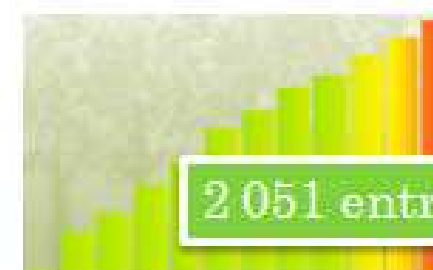
41 968 propriétaires engagés (+ 3 322)

|S|O|N|D|J|F|M|A|M|J|J|A|



4,786 millions ha certifiés (+402 650 ha)

|S|O|N|D|J|F|M|A|M|J|J|A|



2 051 entreprises certifiées (+ 716)

|S|O|N|D|J|F|M|A|M|J|J|A|



## 5- CONTRAINTES DE LA FORET FRANÇAISE

- Morcellement de la propriété privée
- Forêts peu productives
- Désintérêt de certains propriétaires pour la forêt
- Manque d'infrastructures
- Beaucoup de surfaces non exploitées ou non exploitables
- Manque d'industrialisation de la filière bois : un outil de transformation vieillissant et des scieries à taille familiale. Peu d'unités industrielles de sciages.
- Disparition de la 2<sup>nd</sup>e transformation vers la Chine ou les pays de l'Est
- Disparition des industries du bois traditionnelles (papiers, panneaux de particules)
- La filière bois est le second poste de déficit commercial de la France :  
- 8 milliards d'euros en 2008

## 6 - LE BOIS ENERGIE :

### UNE CHANCE POUR LA FORÊT FRANÇAISE



#### 6.1 - SYSTÈME ACTUEL DE COMMERCIALISATION :

##### Bois d'oeuvre

- destinés aux scieries, meranderies, trancheurs
- merrains, tranchages, plots, a vivés, frises, charpentes, constructions, traverses, palettes, caisserie
- d'un diamètre > 20 cm
- sur un marché le plus souvent local

##### Bois de chauffage

- Bois énergie historique
- 30 millions m<sup>3</sup> consommés par an en France
- 4% des besoins en énergie
- Essences principales : chêne, hêtre, charme, châtaigner

##### Bois d'industrie

- destinés à l'industrie de trituration, pannetière ou papetière
- produits de qualité moindre à faible valeur ajoutée
- d'un diamètre qui peut aller jusqu'à 7 cm au plus petit bout
- sur un marché beaucoup plus vaste
- souvent le coût de transport représente plus de 50% de la valeur du bois rendu usine

Tous les autres rémanents sont laissés en l'état sur le parterre de la coupe ou mis en andains. Certaines parcelles ne sont pas exploitées car les volumes de trituration et de rémanents sont trop importants.



## 6.2 - PERSPECTIVES :

Suite aux déclarations de Nicolas Sarkozy à URMATT :

⇒ En 2020, 20% de notre consommation d'énergie se fera à partir de sources d'énergies renouvelables, dont 1/3 grâce au bois

⇒ **soit à l'horizon 2012, 12 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires mobilisés**



Moyens à mettre en œuvre :

- récolte des rémanents après les coupes définitives
- privilégier les circuits courts et utiliser les bois d'industrie pour l'énergie locale
- relancer les premières éclaircies en valorisant en énergie des produits souvent inexploités aujourd'hui
- étudier la possibilité d'exploiter les souches issues des exploitations



**En optimisant les exploitations, 25% de bois en plus pourront être sortis. Reste à la demande de bois énergie à devenir conséquente!**

Exemple : Sur une coupe rase de résineux (Epiceas Sitkas)  
Surface 1ha : 200 pieds/ha

